



Programme

La Protection des Données Personnelles : Principes, Impact et Outils

Durée, effectifs

14 heures.
12 stagiaires.

Public concerné et prérequis

Salariés et Cadres de PLIE ou de structures partenaires.

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Disposer d'un ordinateur connecté à internet et être en mesure de suivre la formation via Zoom

Intervenant

Pascal Lefebvre

Tarifs

(valable uniquement pour les formations inter-entreprises par personne)

Non-Adhérent : 900.00 €

Adhérent : 600,00€

Modalités

Inscription par mail ou par téléphone à l'aide du bulletin d'inscription

Objectifs :

Connaître les notions fondamentales et le cadre légal relatifs aux données personnelles et à leur traitement.

Connaître les enjeux pour les PLIE du traitement des données personnelles.

Connaître les principes et pratiques de la protection des données personnelles.

Savoir planifier et mettre en œuvre les axes de mise en conformité au RGPD

Association Europlie

5 rue de la République 13002 Marseille

Tél. 0634691282 – contact@europlie.asso.fr

SIRET 41398167100055 – NAF



Qualification des intervenants

Juriste et formateur, Pascal Lefebvre exerce son activité dans les secteurs sociaux et médico-sociaux depuis 2006. Particulièrement investi sur les questions de la relation contractuelle avec les personnes accompagnées, du respect de leurs droits et de l'évaluation de la qualité du service rendu, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers la protection des données à caractère personnel. Depuis 2018 il forme et accompagne les acteurs des champs sociaux et médicosociaux relativement à leur conformité aux exigences de la législation en la matière. Titulaire d'un DEA de droit communautaire, Pascal Lefebvre est également Délégué à la Protection des Données certifié par Bureau Veritas.

Moyens pédagogiques et techniques :

Alternance de théories et de cas pratiques, échanges avec les participants, exercices d'application
Présentation Powerpoint remis aux participants

Programme :

En mai 2018, le nouveau règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (UE 2016/679 communément appelé « RGPD ») a fait de la protection des données personnelles un droit fondamental de tous les citoyens de l'Union européenne. Ce nouveau droit fondamental, les services d'insertion par l'activité économique se doivent de le maîtriser pour en garantir l'effectivité.

Contenu de formation

Les notions fondamentales et législatives relatives aux données personnelles et à leur traitement.

Les enjeux pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux du traitement des données personnelles.

Les principes et pratiques de la protection des données personnelles.

Les axes de travail de mise en conformité des établissements aux exigences de la protection des données à caractère professionnel.

Modalités d'évaluation des acquis :

QCM d'évaluation corrigée par le formateur

Sanction visée :

Association Europlie

5 rue de la République 13002 Marseille
Tél. 0634691282 – contact@europlie.asso.fr
SIRET 41398167100055 – NAF



Attestation de validation des acquis

Délais moyens pour accéder à la formation :

15 jours avant

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.

Taux de réussite à la formation :

90 %

Taux de satisfaction de la formation :

90 %

Association Europlie

5 rue de la République 13002 Marseille
Tél. 0634691282 – contact@europlie.asso.fr
SIRET 41398167100055 – NAF